



CDG 38

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

> **Objet** : Mobilité Professionnelle

> **Mise à jour** : juin 2022

> **Contact** : Service Emploi

04 76 33 25 20 – mobilite.emploi@cdg38.fr

L'AIDE A LA MOBILITE PROFESSIONNELLE

Vous êtes agent territorial à la recherche d'une mobilité

Vous souhaitez changer de poste, de collectivité ou de fonction publique, et vous recherchez des informations ou des conseils pour organiser votre projet.

En fonction de l'avancée de votre démarche, le CDG 38 vous propose :

Réunion d'information collective sur la mobilité : inscription au 04 76 33 25 20

☞ Vous voulez connaître les différentes possibilités de mobilité d'un agent territorial titulaire et les démarches à entreprendre ? Des réunions d'une durée de 2 heures sont organisées régulièrement au CDG38 à Saint Martin d'Hères et à l'antenne Nord Isère du CDG38, à Bourgoin-Jallieu. Elles sont animées par un conseiller emploi et abordent les modalités de mobilité (mutation, détachement, disponibilité...) ainsi que les éléments concernant la recherche d'un poste. Elles réunissent un petit nombre d'agents afin de favoriser le dialogue et les échanges.

Permanence téléphonique sur la mobilité : le jeudi de 9h à 12h au 04 76 33 25 20

☞ Vous avez un projet de mobilité et vous souhaitez échanger avec un conseiller emploi sur sa mise en œuvre ? Une permanence téléphonique est organisée à cet effet.

Les rendez-vous mobilité : inscription à mobilite.emploi@cdg38.fr ou au 04 76 33 25 20

Entretiens individuels d'une durée d'1 heure avec un conseiller emploi :

- ✓ au CDG38, à St Martin d'Hères : les mercredis après-midi des semaines impaires
- ✓ à l'antenne Nord Isère, à Bourgoin Jallieu : Le premier vendredi et un mercredi chaque mois (les dates sont indiquées sur l'agenda du site www.cdg38.fr)

☞ Vous avez vu une offre d'emploi qui vous intéresse et souhaitez une aide pour la **rédaction de votre candidature** ? Au cours de ce rendez-vous, le conseiller emploi vous guide dans l'élaboration de votre CV et de votre lettre de candidature.

Important : Apportez l'offre d'emploi et vos documents à travailler (supports papier uniquement) :

☞ Vous venez de répondre à une offre d'emploi et souhaitez préparer au plus tôt votre futur **entretien de recrutement** ? Ce temps individuel avec le conseiller emploi s'organise autour d'une simulation d'entretien et de conseils personnalisés.

Important : Envoyez l'offre d'emploi et votre candidature quelques jours avant le rendez-vous et préparez-vous comme pour un entretien réel.